

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

**N°59/2024**

**Objet :**

**Instauration d'un  
sens unique de  
circulation Rue Saint  
Amand**

**Certifié exécutoire  
par la Maire, le**

05/08/2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 juillet, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 25 juillet 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Dorothee LEFEBVRE, Muriel POLLART, Clément BACRO, Sylvie COUSIN, Bruno VIENNE.

Absents : Daisy LAINE, Laurent DHE.

Absents excusés : Laury FLIPPE, Angélique BARBIER, Eugène DELAMBRE, Véronique HERMANT.

Procurations :

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Angélique BARBIER donne procuration à Catherine GERARD

Eugène DELAMBRE donne procuration à Bruno VIENNE

Secrétaire : Muriel POLLART

La séance ouverte, Madame BARBIER propose qu'un sens unique de circulation soit instauré dans la rue Saint Amand car cette rue est étroite et plutôt sinueuse. Le sens de circulation se fera de la rue de la Carte vers la rue d'en Haut.

Après discussion, l'assemblée accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés cette proposition.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,

Anne-Marie BARBIER

